

Département de l'ALLIER	L'an deux mil vingt-trois, le six avril à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de DESERTINES, légalement convoqué le trente mars deux mil vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SANVOISIN, Maire.
Arrondissement de MONTLUÇON	Présents : MM. SANVOISIN Christian, BERNARD Jean-Luc, NOUAILLES Didier, DESNOUX Patrice, GUILLON François, LOPES Pascal, PALIOT Didier, PRIÈRE Pascal, SAGNEZ Dominique, SIMONIN Jean-Jacques et Mme BESSON Valérie, COLLINET Dominique, BABUT Fatima, CHARRET Audrey, GINDRE Anne, MAJER Lynda, MANSAT Lucette, MONCELON Claire. Excusés : M. BARRADO Alain ayant donné pouvoir à M. SANVOISIN Christian M. BIERJON Stéphane ayant donné pouvoir à M. LOPES Pascal Mme CHAUVET Caroline ayant donné pouvoir à M. NOUAILLES Didier M. DA SILVA Jonathan ayant donné pouvoir à M. BERNARD Jean-Luc M. LEROY Fabien ayant donné pouvoir à Mme Lynda MAJER M. TOULOUSE Serge ayant donné pouvoir à Mme BESSON Valérie Mme TYNDIUK Allyssone ayant donné pouvoir à Mme CHARRET Audrey
Commune de DESERTINES	Secrétaire : M. SAGNEZ Dominique

DELIBERATION N° 2023-02-09

OBJET : PARTENARIAT AVEC LE THÉÂTRE DES ILETS

CONSIDÉRANT la longue tradition d'itinérance du théâtre des Ilets en proposant des représentations théâtrales en dehors de ses murs,

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de développer une présence artistique, allant la rencontre d'un public le plus large possible, sur tout le territoire communautaire,

CONSIDÉRANT que Désertines souhaite par le biais d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une programmation théâtrale proposer sur son territoire, durant la saison 2023 /2024, certaines créations produites ou soutenues par le centre dramatique national de Montluçon,

CONSIDÉRANT que Désertines, par le biais d'une convention, s'engage à mettre à disposition du centre dramatique national de Montluçon, gracieusement la salle Germinal, afin d'y présenter deux représentations du spectacle « Salle des Fêtes »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

D'AUTORISER le Maire à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une programmation théâtrale, pour la saison 2023 /2024, à intervenir avec le Théâtre des Ilets

D'AUTORISER le Maire à signer la convention de mise à disposition gracieuse de la salle Germinal, à intervenir avec le Théâtre des Ilets, pour deux représentations du spectacle « Salle des Fêtes ».

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le 13.04.23
et de la publication ou notification
le 13.04.23



Le Maire,

Au Registre sont les signatures,
Pour Extrait Conforme,

Le Maire,
Ch. SANVOISIN.

